On s'abonne au Bureau du Journal : 19, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste

SAMEDI 8 JUIN 1918.

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
MURATET & Cie
9, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les abonnements ne peuvent être consentis pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal régulièrement et par poste

...ux-ceux qui luttent pour la Patrie

Chefs et soldats qui s'opposent en ces ...res graves au danger pressant, c'est ...ux que toute la France pense à toute ...re du jour, c'est à eux que nous vou... nous adresser avant de rien écrire ...re dans cette feuille. Nous leur di... notre admiration et notre foi. An... ...sées et patientes, les Françaises di... ...es de ce nom suivent de toute leur ...effort de nos armes et en atten... ...le succès avec toute la confiance ...mérite nos héroïques défenseurs. ...ur ardente pitié va vers les victimes ...es jours tragiques, toutes les victi... ...: les morts, les blessés, les prison... ..., leurs familles et celles de tous les ...mes au danger ; vers les popula... ...s de nouveau envahies, captives ou ...grantes.

CHAMP D'ACTION FÉMININ

...algré le progrès qu'elle a fait de... quatre ans, la question du travail ...inin garde pour beaucoup d'excel... ...esprits des obscurités qui les an... ...ent. J'espère rendre service à un ...nd nombre de nos lectrices, aux nou... ...es venues au féminisme surtout, en ...mettant sous les yeux un examen ...ide et concret du sujet, tel ou à peu ..., que je l'ai écrit dans une autre ...blication à laquelle il m'est permis de ...prunter (1).

...rticle qui suit est le premier d'une ...e de cinq.

L'ŒUVRE DOMESTIQUE

...n des livres les plus curieux qu'ait ...pirés l'évolution féminine est le re... ...l d'articles du regretté maître Emi... ...aguet qui a pour titre *Le Féminis...* ...L'ouvrage abonde en vues tantôt ...dies et profondes, tantôt singulière... ...t restreintes et qui, par leur oppo... ..., leurs contradictions parfois lais... ...voir, dans un esprit supérieur, la ...e du jugement personnel, fruit de ...servation et de la réflexion avec les ...n acquises qui s'emparent de l'intel... ...re de l'individu vivant en société ...on premier éveil. C'est à un des ...pitres de *Le Féminisme* que nous de... ...dons le thème de ce premier article. ...aguet y déclare :

« Règle générale qui comporte des ...ptions, je le sais, mais enfin règle ...rale : la jeune fille de la bourgeoi... ...française ne fait rien ; elle ne fait ...de rien. Elle se lève, elle s'habille ; ...lit ou plutôt regarde l'*Illustration* ; ...déjeune ; elle fait quelques visites ; ...on reçoit ; elle dîne ; elle lit ou ...regarde l'*Illustration* et elle se ...che. »

...rsque M. Faguet eut écrit ces li... ..., il se demanda : « Que faire des ...es filles bourgeoises à la fin de leurs ...es ? » Nous relevons la solution qu'il ...se car elle est caractéristique ...conception classique de la vie fé... ...ne avec laquelle il faut compter.

...e que la jeune fille a de mieux à ..., de l'âge de 16 ans à l'heure de son ...iage, c'est d'apprendre son métier ...aîtresse de maison qu'elle aura à ...der plus tard, c'est d'apprendre le ..., comme auraient dit nos pères, ...ns tout son détail. L'apprentissage ...ng, il est très occupant, très assu... ...ant, très attrayant aussi presque ...utes ses parties et il remplira très ...les heures . »

...ez que M. Faguet place à 26 ans ...moyen du mariage.

...pendant nous savons toutes que ...truire du métier ménager ne sau... ...ériger un temps si long pour n'im... ...qui d'intelligence moyenne. Et, ...is que les Femmes savantes ont en... ...de confondre le bonhomme Chry... ...écumant le pot sans lâcher leurs ..., nous constatons tous les jours ...plus l'esprit d'une femme est cul... ...plus vite elle devient une ménagè... ...stre. Une diplômée du lycée sau... ...deux semaines ce qu'une campa... ...ignare n'apprendra jamais aussi ...en plusieurs années.

...une fille qui s'en tiendrait à l'em... ...temps désigné par M. Faguet con... ...ait à ne faire guère plus que rien ... Et si elle n'apprenait que cela, ...riserait une nullité jusqu'à son ...ge avec toutes les chances de le ...ter après.

...moins, assure M. Faguet, aura-t-... ...une étude « très attrayante » !

...mment, tout travail même gros... ...ient intéressant dès qu'on en voit ...tails ; et il l'est d'autant plus, si, ...l'intelligence, de l'ingéniosité et ..., on parvient à en perfection... ...jet. Cependant, il en est du mé...

(1) « Le Mode Pratique », Hachette et Cie, ... Saint-Germain, Directeur Maur...

...nage comme de toutes les autres occupations : on a la vocation ou on ne l'a pas. Celles qui ne l'ont pas ne sauraient guère espérer trouver jamais à ces besognes un plaisir très vif ni durable. Est-ce à dire que celles que le ménage n'intéresse pas ont le droit de s'en désintéresser et que celles qu'il enchante y réussiront d'instinct ; donc que l'apprentissage souhaité par M. Faguet, comme par les éducateurs actuels, soit de toute façon inutile. Il est, au contraire, de toute façon nécessaire. Seulement, ce ne doit pas être un apprentissage spécial, mais une partie de l'éducation. Il faut apprendre à se servir comme on apprend à se tenir ; la culture domestique a sa place marquée au même titre que la culture physique à l'école et dans la famille, sans préjudice de l'instruction générale d'abord, de l'instruction professionnelle ensuite.

En retour, l'exercice d'une profession ne doit point exclure le souci du ménage. La séparation trop exclusive des deux choses n'a pas été sans nuire à l'idée du travail professionnel des femmes. En effet, même dans la famille populaire, ceux qui « gagnent » se croient par là dispensés de toute tâche intérieure ; et c'est ainsi que, tandis que la mère ou une sœur sans profession s'exténue à servir la maisonnée, on voit de jeunes ouvrières ou employées, non moins méprisantes que leur père ou leurs frères pour les soins ménagers, en demeurer totalement ignorantes. Mariées, elles créeront un foyer détestable. Par exemple, dans certaines régions séricicoles, le terme de « fabricuse » ou fileuse de soie est synonyme d'incapacité domestique.

Toutes les femmes donc doivent continuer à savoir faire le ménage et « manier l'aiguille. » Parmi les sociologues et les éducateurs une tendance nouvelle s'est marquée et s'accentue chaque jour qui leur fait ajouter : Et tous les hommes aussi.

On considère, en effet, comme une erreur, comme une infériorité pratique pour l'homme, l'incapacité où le met son éducation de savoir, au besoin, se passer de ménagère. De plus, on estime que cette incapacité est nuisible à la famille en ce qu'elle laisse entièrement à la femme, même quand elle aussi doit travailler pour nourrir la famille, une charge trop lourde pour laquelle, quel que soit son état de santé, elle manque de remplaçant. Lorsque le père ou le fils sont souffrants, ils peuvent, pour un jour, se dispenser de l'atelier et se reposer au logis ; mais, même exténuée ou fiévreuse, la ménagère va toujours, car si elle s'arrêtait, ses « hommes » seraient hors d'état de préparer leur repas. Et si elle vient à mourir, combien le mari reste désemparé. Que de maîtres se sont introduites auprès de malheureux orphelins à la faveur de cet embarras du père. Enfin, aujourd'hui où beaucoup de femmes sont obligées par la force des choses d'exercer une profession, l'aide de l'homme au ménage devient davantage encore une question de justice, d'humanité et un élément de bonheur.

N'est-ce pas un véritable scandale qu'évoquait une lettre écrite à M. Brieux par une de ses lectrices.

Cette dame, qui a un emploi dans un magasin de nouveauté, se plaint amèrement d'être réduite à cette extrémité par la modicité du gain de son mari ; car il lui faut, pour tenir quand même son ménage, se lever à cinq heures, se coucher à minuit et peiner dimanches et fêtes. Que fait pendant ce temps monsieur son époux ? Il dort ou il se promène, fort mécontent d'ailleurs qu'elle le laisse dormir et promener seul ; mais elle ne songe point à le lui reprocher ; c'est tout naturel, le ménage n'est point le lot des hommes !

Je me hâte d'ajouter que cette espèce de maris devient de plus en plus rare ; car, sans que l'école y ait passé, beaucoup d'hommes bons et raisonnables, dont les femmes ont un métier ou un emploi, se sont mis à les aider dans la maison. Et la plupart le font avec plaisir. C'est le préjugé seul qui a détourné les hommes du ménage en le leur montrant comme au-dessous de leur dignité. Car la vocation ménagère n'est point du tout exclusivement féminine. La passion véritable que, malgré les préjugés et de tout temps, des hommes ont montré et montrent encore pour certains arts domestiques en témoigne. Le talent culinaire d'Alexandre Dumas fils est resté célèbre. Notre spirituelle confrère, Marie-Louise de Verrier citait un jour avant l'entrée en guerre des Etats-Unis, le directeur d'une grande école américaine de garçons qui tricotait sa 17e paire de chaussettes pour les soldats français. Je connais un maçon qui brode très bien, un tailleur qui cuisine à la perfection, un musicien maître en l'art des approvisionnements. J'ai appris d'un de mes jeunes parents, chartiste, un raffinement à la préparation des haricots verts, et je lui ai causé une joie profonde en l'initiant à la confection d'une omelette, « façon Poulard ». Déjà des mamans bourgeoises bien avisées ne craignent point d'utiliser au ménage leurs petits garçons qui se piquent d'émulation avec leurs sœurs et se montrent parfois aussi bien doués qu'elles.

Les temps sont finis où le vieux Montaigne déclarait la « *mesnagerie* vile et abjecte et bonne pour les femmes ». C'est à qui parmi les académiciens la célébrera comme une noble science, ce quoi ils sont beaucoup plus sages. On ne saurait donner trop d'importance ni faire trop d'honneur à des soins aussi essentiels à la vie humaine.

Nous examinerons dans un prochain article l'avis d'un autre moraliste, d'après lequel la philanthropie devrait, à elle seule, occuper tout le temps de jeunes filles.

Jane Misme.

Notes d'Actualité

Les deux cents grammes

Jamais on n'a tant parlé de viande que depuis qu'on n'en doit plus manger. Façon de s'exprimer d'ailleurs, car, tout compte fait, le décret ministériel est bien toléranl. Et la chose la plus drôle du monde, c'est au défilé à la boucherie, le mardi matin, de voir tant de clients, calculer, calculer pour ne pas perdre un gramme de leur « dû ».

« Mettez-moi un bifteck de 200 gr., dit la petite vieille ; c'est-il bien à ça que j'ai *droit* pour chez moi ? »

— Par personne, oui.

— Alors, mon homme a *droit* à autant ? Mettez m'en 300 gr.

Celle-là est raisonnable, elle laisse un petit cadeau à M. Boret. Raisonnable, mais pas économe, car son bifteck, morceau de luxe, ne fera pas long feu, et, bien sûr, ene en sera le mercredi, le jeudi et le vendredi réduite aux... succédanés.

Ah ! si elle faisait comme Mado ! Mais connaissez-vous Mado ? Avez-vous lu Baruch ? Mado est une insupportable petite Parisienne, créée par M. Maurice Level, lequel éprouve sans doute le besoin de rabattre l'orgueil des femmes qui depuis la guerre... Si vous ne connaissez pas cette Mado frivole, prétentieuse et bornée, qui fait tout de travers ou à contre temps, n'en soyez pas fâchés, vous n'y perdez rien et si j'ai parlé, au risque de lui faire une réclame regrettable, c'est...

C'est parce qu'il est si amusant de voir un homme patauger hors du domaine convenu. Je dis *convenu*, l'économie domestique n'étant point ce qu'un vain peuple pense et inaccessible par définition à tout être mâle. Tant de bons cuistots et de cuisiniers des tzars, tant de débrouillards finis et d'hommes d'intérieur avisés sont là pour prouver le contraire. Mais leur succès est le fruit de longues études, comme de dispositions particulières. L'amusant, c'est de voir l'omniscience masculine s'improviser « cuistote » et pontifier en paroles et en écrits, voire en *rescrits*, sur des sujets dont elle ignore tout. En avons-nous vu de ces articles bâclés, de ces singulières ordonnances, de ces décrets inapplicables dans lesquels la plus vulgaire des ménagères découvrait aussitôt l'erreur. Ce n'est plus le système D., mais la méthode *N'importe qui, n'importe où, n'importe comment*. Et cela donne le Charbon S. et les décrets V, et cela donne aussi Mado, laquelle grâce à la publicité d'un journal à gros tirage, porte en province, chez les neutres et jusque chez nos ennemis, l'image déformée et scandaleuse de la Parisienne de guerre.

Dire comment le ménage de trois personnes de Mado consomme en quatre jours la ration de 600 gr. du mardi, plus un gigot *obtenu en même temps* (tiens, tiens !), — poids moyen faible 1.500 gr. — ; plus une langue fumée — poids moyen 1 kilog. — ; plus des tripes, plus des merlans, serait insister inutilement sur l'invraisemblance du fond et des détails parmi lesquels il suffit de relever celui-ci : personne ne mange actuellement de viande le soir par habitude, hygiène ou patriotisme.

J'aime mieux vous assurer, au cas improbable où vous ne l'auriez déjà découvert vous-même, que les 200 gr. Boret sont suffisants pour les trois jours dits sans viande, s'ils sont multipliés par un nombre supérieur à 2 ou à 3, si le morceau ainsi constitué est judicieusement choisi dans les catégories de *plein muscle*, enfin si la consommation n'en commence que le mercredi, celle du mardi portant sur le « reste » de lundi. Ainsi le boucher et le ministre sont contents, votre porte-monnaie aussi et la loi n'est pas tournée : c. q. f. d.

Odette Bussard.

Notre prochain numéro sera consacré à un nouveau tableau d'orientation professionnelle que nous devons comme les autres à la compétence et au dévouement de Mlle Hélène Bureau. Ce tableau comprend des indications sur toutes les carrières de l'enseignement public et privé. Ce numéro sera vendu exceptionnellement 0 fr. 25.

Dans les numéros suivants nous offrirons, en feuilleton, à nos lectrices, un très intéressant travail que le brillant et profond romancier Louis Lefebvre a bien voulu écrire pour *La Française*. Sous le titre " Mères viriles ", M. Lefebvre, des armées où il sert activement, adresse aux mères qui restent seules pour élever leurs fils des conseils dictés par l'expérience d'un homme à l'esprit noble et délicat.

LES FEMMES dans les Commissions arbitrales

Les Commissions arbitrales qui règleront la situation réciproque des propriétaires et des locataires relativement aux loyers arriérés du fait des moratoires de guerre, doivent commencer à fonctionner le 15 juillet prochain.

Nous rappelons à nos lectrices que la loi du 17 août 1917 confirmée par celle du 9 mars 1918, instituant ces commissions, prévoit que des femmes pourront en faire partie.

Les membres de ces commissions seront pris par tirage au sort sur des listes établies dans chaque commune.

Une circulaire des Préfets aux Maires, le 29 août 1918, indiquait ceci :

« Les femmes preneuses de biens ruraux, âgées de 25 ans, au moins, peuvent être inscrites sur les listes. »

Une nouvelle circulaire du 6 mai 1918 précisait :

« Il convient également de remarquer que les femmes propriétaires, locataires non patentées ou patentées, âgées de plus de vingt-cinq ans, peuvent être désignées pour figurer sur les listes dont il s'agit. »

Lors de la discussion de la loi au Parlement en 1917, « La Française » s'est félicitée comme il convenait de ce nouvel accès des femmes à une fonction publique.

Il faut aujourd'hui que toutes les femmes capables d'exercer cette fonction qui est une sorte de magistrature et disposant du temps nécessaire, posent leur candidature. Bien souvent, une expérience féminine sera précieuse en des cas qui ne laisseront pas que d'être parfois épineux et délicats et dont beaucoup intéresseront des femmes seules. C'est encore là, une tâche de l'œuvre de guerre et le dévouement féminin n'y faillira pas.

Gabrielle Lespinasse.

Les Femmes dans les Offices des Pupilles de la Nation

Nous avons donné la liste des cinq femmes, déléguées d'œuvres et de groupements sociaux dans l'Office des pupilles de la Nation du Département de la Seine. Nous constatons aujourd'hui avec plaisir que des femmes figurent dans le bureau de l'Office qui vient d'être formé. Voici la composition de ce bureau.

Le Conseil d'administration de l'Office départemental des pupilles de la nation a élu comme vice-présidents :

Mme Morizot-Thibaut;

M. Léopold Bellan, conseiller municipal de Paris.

La Section permanente de l'Office départemental des pupilles de la nation est ainsi constituée :

Président : M. Henri Rousselle, conseiller municipal de Paris.

Vice-président : M. Lavignon.

Membres : Mmes Boistel, Cartaud, Duhamel, Ecorcheville, Roubinovitch ; MM. Bachelet, Brisson, Collet, Dagot, Lefebvre, Mesureur, Rahut, Henri Sellier.

Héroïnes du Jour

ATTEINTE AU CHAMP D'HONNEUR

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 21 mai 1918 pris en vertu des décrets des 31 mars 1885, 22 juillet 1889 et 13 janvier 1912, la médaille d'honneur en bronze des épidémies est décernée à Mlle Ouy Vernazobres (Marie-Jeanne-Charlotte) domiciliée à Montpellier : à peine âgée de quinze ans, n'a cessé de prodiguer ses soins à des réfugiés atteints de rougeole, dans un camp de triage. A été victime de son dévouement.

ORDRE DE L'ARMEE

Mme J. de Meyronnet de Saint-Marc, née Denyse de Fontaines, infirmière bénévole à l'hôpital de... : pendant toute la durée des hostilités et sous les bombardements les plus violents n'a cessé de faire preuve d'un grand dévouement et d'une entière abnégation, donnant ainsi un bel exemple de courage actif et désintéressé (Ordre du 19 avril 1918).

Mlle Claire Flateau, infirmière bénévole de la S. S. B. M., décorée de la médaille d'honneur en vermeil des épidémies est décédée le 30 avril, à l'hôpital temporaire numéro 14, à Beauvais, d'une maladie contractée dans l'exercice de ses fonctions.

***

Mme Dutreil (Natalie) infirmière à H. O. E. 32 ; au cours de fréquents bombardements par avions, s'est prodiguée au chevet des blessés, les réconfortant par son calme souriant, témoignant d'un mépris complet du danger et d'un dévouement à toute épreuve. A été grièvement blessée au cours d'un bombardement ennemi.

(Ordre du 2 mai 1918.)

ECHOS

Les négociants en vin contre l'alcool.

Le Syndicat des négociants algériens de vins en gros a adressé une pétition au ministre du Ravitaillement pour que soient interdites la fabrication et la conservation de l'alcool. Cette ardeur anti-alcoolique n'est peut-être pas, aussi désintéressée que la nôtre : il s'agit de diminuer la hausse produite par l'accaparement de l'alcool par les distillateurs. Mais les missionnaires ne demandent point aux néophytes les mobiles de leur conversion. Faisons comme les missionnaires.

L'ŒUVRE DES AMÉRICAINES EN FRANCE

Une visite au Foyer des Alliées et au Foyer des Ouvrières

4, rue de La Vrillière

Des groupes empressés et pimpants nous indiquent, dès l'abord, l'immeuble que nous cherchons et c'est guidés par une affluence de jeunes filles et de jeunes femmes que nous pénétrons au Foyer des Alliées. Une aimable compagnie est déjà réunie au salon, vaste, baignée de lumière, égayé de tentures claires et de tout un mobilier simple, mais artistique et féminin. On lit, (une profusion de journaux et de revues couvre la table), on coud, on tricote, — de maint coquet réticule surgit le lainage du poilu — on cause, on rit un peu... aussi ; c'est la récréation de midi, la courte et utile détente au milieu d'une longue journée de travail, ne l'oublions pas.

Une jeune fille se met au piano, prélude, d'autres, bien vite, l'entourent ; et nous assistons, charmés, à un petit concert, sans prétention, où la romance, le duo et le chœur se succèdent entonnés par de jeunes voix fraîches et convaincues. Des groupes se forment, se dispersent, on entre, on sort, avec ordre, et ce va et vient régulier dont je m'inquiète, m'est expliqué par ma voisine, une brunette aux mains actives : Madame, nous déjeunons au « Foyer de l'ouvrière » installé à l'étage supérieur, mais les « 260 » membres actuels du « Foyer des Alliés » n'y sauraient trouver place réunies, alors, nous nous y rendons à tour de rôle et entre temps nous profitons de notre salon. »

Mais, un murmure de satisfaction anime la jeune assemblée, on se lève, des mains se tendent, et nous voici entraînés vers la dévouée secrétaire française du cercle : Mlle Merle d'Aubigné, qui veut bien, malgré qu'on l'accapare, nous consacrer quelques minutes afin de nous présenter la nouvelle œuvre franco-américaine.

Voici les renseignements que nous recueillons.

Le Foyer de l'Ouvrière, fondé depuis plusieurs années dans le but d'offrir aux jeunes ouvrières, à l'heure des repas, les avantages matériels et moraux dont elles sont privées par leur éloignement de leur famille, prit l'initiative, sur la proposition de Mlle Morin, sa présidente, de faire appel à la générosité et au dévouement de nos admirables amies américaines afin de s'adjoindre un cercle récréatif et éducatif.

Et c'est, en réponse à cet appel que « L'American Young Women's Christian Association » annexa au « Foyer de l'ouvrière » de la rue de la Vrillière un de ses Foyers des Alliées, dont plusieurs existent déjà à Lyon, Bourges, Tours, Saint-Etienne.

Le but des Y.W. C. A., dit leur manuel, est de pousser, au plus haut degré, le développement physique, moral et spirituel de toutes les jeunes filles. Cet idéal est symbolisé par l'emblème que portent toutes les déléguées sur leurs jolis uniformes bleus : un triangle qui symbolise ce triple perfectionnement auquel toute femme doit tâcher d'atteindre.

Le Foyer de la rue de la Vrillière, sous la direction de Miss Barton, Y. W. C. A., et de Mlle Merle d'Aubigné, U. C. J. F., peut être considéré comme un foyer-type et nous sommes, en quelques mots, mis au courant de l'organisation.

Toute ouvrière ou employée y est accueillie moyennant une cotisation de 0 fr. 50 par mois. Le titre de membre lui donne droit à l'accès du salon, de la bibliothèque, de la salle de cours (cours d'anglais, de chant et de gymnastique gratuits) et au libre usage du piano, des livres, journaux et revues. En outre, des promenades, des séances récréatives, des conférences, des auditions sont organisées le plus souvent possible.

Pour donner une idée de l'esprit d'initiative et de bonne camaraderie qui règne au Foyer, nous ajouterons que les jeunes filles elles-mêmes, formant des Commissions de cinq membres chacune, travaillent à tour de rôle au bon fonctionnement de l'organisation.

C'est ainsi que l'inscription journalière des nouvelles adhérentes, l'entretien de la bibliothèque et le prêt des livres, l'organisation des excursions, et cette touchante tirelire du poilu dont le contenu se transforme, chaque quinzaine, avec le concours de toutes ces vigilantes petites mains, en pochettes de moleskine envoyées au front, sont des services tenus par les membres du Cercle.

Pour terminer notre visite, nous jetons un coup d'œil sous la bibliothèque où les livres... sortis nous indiquent l'activité intellectuelle de toute cette jeunesse, la salle de cours, où, sous la direction d'une dame déléguée américaine, une leçon de conversation anglaise est commencée, et nous montons à la salle à manger. Là, pour la somme modeste de 1 fr. 20, dans un décor confortable, presque élégant, le menu substantiel que l'on nous sert (viande, légume, dessert), nous impose définitivement un sentiment d'admiration pour les « Foyers » de la rue de La Vrillière.

Louise Lamarre-Lambert.

LISEZ, FAITES LIRE
"La Française"
qui renseigne et défend les femmes
les aide à remplir leurs devoirs
et à obtenir leurs droits

GUERRE A L'ALCOOL

L'Etat et l'Alcool

Nous empruntons le passage suivant au dernier article de M. Jean Finot, président de *L'Alarme*, dans *La Revue* où il mène une campagne aussi magistrale qu'assidue. M. Finot analyse le projet de loi établissant un nouveau régime de l'alcool, récemment discuté à la Chambre. Il en vient à l'article qui, réservant à l'Etat le monopole de l'alcool d'industrie, autorise l'emploi de cet alcool pour la consommation de bouche.. Des amendements réclamaient la suppression de cette clause.

« Il est intéressant dit M. Finot, de constater que les partisans de l'alcool industriel pour la consommation de bouche ont exprimé la crainte qui, si on ne leur accordait pas cette concession, la France pourrait manquer du poison alcoolique. Ainsi, M. le Rapporteur nous a servi, à cette occasion, un argument qui mériterait de passer à la postérité.

La France ne produit en moyenne qu'environ 550.000 hectolitres d'alcool naturel, les 150.000 hectolitres de rhum colonial y compris. Mais, comme elle en exporte environ 92.000, il n'en resterait pour la consommation qu'environ 450.000 hectolitres par an.

Or, comme on prévoit une consommation d'un million d'hectolitres par an après la guerre, la France manquerait d'environ 550.000 hectolitres pour sa consommation de bouche ! Et, du coup, elle n'aurait plus de quoi entretenir ses vices d'autrefois ! Elle aurait moins de criminels, moins de dégénérés ! La force productrice de son travail aurait pu rattraper les 40 ou 50 % qui lui manquent afin d'être au niveau du travail allemand ! Le nombre de phtisiques aurait considérablement diminué ! L'épargne publique aurait augmenté et la santé morale et physiologique de la nation aurait fait des progrès considérables !

Le plus noble et le plus héroïque des peuples aurait pu, dans ces conditions, se développer normalement, éviter la dégénérescence et toutes sortes de maladies qui la déciment, l'affaiblissent et doivent empêcher sa renaissance après la saignée redoutable de cette guerre.

Et alors, quoi faire ?

Il n'y avait qu'un moyen infaillible pour rendre impossible la réalisation de ces événements si impatiemment attendus.

Et c'était de jeter sur le marché des centaines de milliers d'hectolitres d'alcool industriel pouvant produire les maux si redoutés par tous, y compris M. le Rapporteur de la Loi et le Parlement entier lui-même.

C'est fait !

♣

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*. Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au veto : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris, Président : M. JEAN FINOT.

QUESTIONS DU JOUR

Socialisme et Patrie

Les socialistes peuvent-ils être de bons patriotes, ou y a-t-il pour eux un antagonisme entre la défense de leur pays et celle de leur idéal ?

M. Rosenthal, « ardemment Français, passionnément socialiste », fait à ces questions une réponse (1) qui satisfera tous les bons Français et, parmi eux, la grande majorité des socialistes.

« Il n'y a pas, écrit-il, dans la guerre actuelle de Français plus intéressés à la victoire que les socialistes. »

En effet, la Victoire des Alliés n'est-elle pas celle de la démocratie, ne signifie-t-elle pas le triomphe du Droit, la libération des peuples et la formation de la Société des Nations ?

Malheureusement, le parti a conservé dans son sein, par crainte d'un schisme (quand même inévitable), des membres défaitistes qui troublent son unité et perdent son prestige aux yeux de la nation. Est-il trop tard pour les écarter ? Non, et c'est là une opération douloureuse que M. Rosenthal juge nécessaire.

« Il faut expulser les Zimmerwaldiens, il faut ensuite mettre en demeure les défaitistes plus ou moins déguisés de préciser leur politique et rejeter impitoyablement ceux qui subordonnent à quelque autre pensée le souci de la défense du pays. *Celui qui n'est pas absolument pour la défense nationale est contre elle.*

Après cette amputation, le parti reprendra son autorité dans le pays et pourra accomplir son œuvre.

LIVRES NOUVEAUX

La paix allemande et la question de Briey, par Henri Hauser (Action Nationale), brochure.

Le sacrifice des Lattons, par Gabriel Millet (Action Nationale), brochure.

La vraie carte de guerre, par E. Denis, professeur à la Sorbonne (Foi et Vie), brochure.

L'Alsace-Lorraine, Terre de France, par Jules Rogues (Perrin), prix : 1 fr.

Les Américains pour la France, par Louis Lumet (De Boccard), brochure.

Dans les camps de prisonniers (extrait de la Revue des Deux-Mondes).

(1) « L'Eclair », 3 mai.

Sauvons l'enfance

QUATRIÈME LISTE DE SOUSCRIPTION POUR « LA CURE D'AIR »

Mme Lalande	Fr. 20
Mme Mayotte Marx	100
Mme Dullet	50
	170
Listes précédentes	3.173
Total	Fr. 3.343

Œuvres autorisées au Placement

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, la liste des œuvres agréées par la Commission de Sauvegarde de l'enfance. Voici d'autres œuvres dont la commission a décidé d'accepter le concours pour le placement des enfants à la campagne. (vacances scolaires) :

Comité départemental d'assistance aux anciens militaires tuberculeux, 5, rue Las-Cases.

Œuvre de la Chaussée du Maine (Union des familles), 14, rue Vigée-Lebrun.

Œuvre parisienne des colonies maternelles scolaires, 10, rue Boursault.

Ligue française de l'enseignement, 3, rue Récamier.

Société des sokols polonais de Paris, 3, rue du Four.

Fédération des amicales d'instituteurs publics de France et des colonies, 73, rue Notre-Dame-de-Nazareth.

Association des dames limousines et creusoises, 20, rue Lacépède.

Garderie (Mme Cruppi), 140, boulevard de la Gare.

Association des infirmières visiteuses de France, 34, rue Antonin-Raymond.

Association Louis-Nicolas, 32, rue de Longchamp.

Ligue patriotique des Françaises, 368 rue Saint-Honoré.

Le Rayon de soleil pour la jeune fille 127, avenue de Villiers.

La Société italienne de bienfaisance, 92, boulevard de Courcelles.

Carrières Féminines

ECOLE DES BEAUX-ARTS
Section d'Architecture

Le concours d'admission à la section d'architecture de l'école des Beaux-Arts aura lieu le 15 juin. Le registre des inscriptions sera ouvert jusqu'au 12 juin inclus.

Nous avons demandé à l'Ecole en quelle mesure les jeunes filles profiteraient de la liberté qui leur a été accordée de se présenter à ces concours. On nous répond aimablement qu'une seule élève-femme sur 194 candidats a pris part à la dernière session de février 1918, et qu'aucune jusqu'ici n'est inscrite au concours de juin. Les épreuves sont les mêmes pour tous, aucune différence n'est faite entre les candidats et les candidates. Les élèves femmes sont admises au même titre que les élèves hommes.

Le concours d'admission comporte une composition d'architecture exécutée en loge en douze heures. Les candidats admis à cette épreuve passent seuls la suite de l'examen, dessin d'après plâtre, modelage d'après plâtre, exercices et examen oral de mathématiques, épure et examen oral de géométrie descriptive, composition écrite d'histoire générale.

ECOLE ELISA LEMONNIER

Le concours d'admission à l'école municipale de dessin et d'art appliqués à l'industrie, 24, rue Duperry (IX^e^), aura lieu à l'école le 1^er^ juillet. Cette école prépare des jeunes filles aux carrières de dessinateur industriel et artisan d'art. Age : 13 à 20 ans.

CONCOURS D'ADMISSION AUX ECOLES PROFESSIONNELLES DE JEUNES FILLES

Les écoles professionnelles municipales ont pour but de permettre aux jeunes filles de faire l'apprentissage de certains métiers dans des conditions plus avantageuses que celles qu'elles pourraient rencontrer dans l'industrie privée ; les élèves y reçoivent, en outre, un enseignement général destiné à compléter leur instruction primaire (instruction primaire proprement dite, notions de comptabilité, coupe et couture usuelles, dessin, économie domestique et enseignement ménager)

Ces écoles sont au nombre de sept :

1^e^ 12, rue d'Abbeville (X^e^) ;
2^e^ 41, rue des Boulets (XI^e^) ;
3^e^ 2, rue Bouret (XIX^e^) ;
4^e^ 24, rue Fondary (XV^e^) ;
5^e^ 24, rue Gamneron (XVIII^e^) ;
6^e^ 7, rue de Poitou (III^e^) ;
7^e^ 25, rue de la Tombe-Issoire (XIV^e^).

Les métiers enseignés sont la couture, la broderie pour robes et ameublement (toutes), les corsets (1, 2, 3, 4, 5, 7), le dessin industrie (1, 2, 5, 6), le commerce : comptabilité, anglais, sténographie, dactylographie (1, 2, 5, 6), les modes et parures (1, 3, 4, 5, 6, 7), les fleurs et plumes (1, 4), les gilets, costumes de garçonnets et tailleurs pour dames (3, 4, 7), la lingerie (3,4).

Le concours aura lieu le jeudi 4 juillet 1918, à 8 heures du matin, au siège de chaque école professionnelle.

Les candidates sont libres de choisir l'école dont elles désirent suivre les cours, mais elles ne pourront entrer que dans l'école où elles se seront fait inscrire pour subir le concours.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 juin inclus, tous les jours de la semaine, de 9 heures à 11 heures, et le jeudi, de 2 à 5 heures, au siège de chaque école, où tous les renseignements nécessaires seront fournis aux familles.

Conditions :

Pour pouvoir prendre part au concours, les jeunes filles doivent être âgées de 15 ans au plus le 1^er^ janvier 1918, et de 13 ans au moins le 1^er^ juillet 1918. La limite de 13 ans pourra être abaissée d'un an pour les jeunes filles pourvues du certificat d'études, ou conditionnellement pour celles subissant les épreuves du certificat d'études à la session de juillet. Pièces à fournir : Extrait de naissance et certificat récent de revaccination.

ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (section industrielle)

Le registre de l'Ecole d'Enseignement Technique Féminin, 20, rue Pergolèse, Paris, qui prépare les jeunes filles aux carrières de dessinatrices industrielles, de calculatrices, d'employées de bureaux, d'études ou de laboratoires d'essais, de secrétaires techniques, etc., est fixée au lundi 7 octobre. L'examen d'entrée pour les jeunes filles ne possédant aucun diplôme aura lieu le 8 juillet, le concours de bourses le 5 juillet.

Les élèves qui termineront leurs études dans quelques semaines pourront entrer immédiatement chez des Directeurs de grandes sociétés industrielles qui se sont adressés à l'Ecole pour avoir des employées. Quelques jeunes filles ont déjà pu d'ailleurs, grâce au système de « demi-temps » adopté à l'Ecole, accepter des situation rémunérées pendant une partie de la journée tout en poursuivant leurs études.

Les élèves sont admises à partir de l'âge de quinze ans. Celles qui n'ont pas de diplôme (baccalauréat, brevet élémentaire, diplôme de fin d'études secondaires ou certificat d'études primaires supérieures) doivent subir un examen analogue à celui du brevet élémentaire.

Le prix des cours est de 35 fr. par mois pour la première année, de 50 fr. par mois pour la seconde année, payables par trimestre et d'avance. Il y a un droit d'inscription fixe de 10 fr. au début de chaque année.

Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser à la Directrice, les mardi et samedi, de 2 à 4 heures.

ECOLE MUNICIPALE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLES

Un concours d'admission à l'Ecole municipale de physique et de chimie industrielles sera ouvert le lundi 1^er^ juillet 1918, à 8 heures du matin, rue Vauquelin, 10.

Conditions d'admission

Pour prendre part à ce concours, les candidats, jeunes gens et jeunes filles, doivent établir qu'ils sont de nationalité française et domiciliés à Paris ou dans les communes de la banlieue depuis au moins un an au jours du concours, enfin, qu'ils ont eu 16 ans révolus et n'ont pas eu 21 ans révolus au 1^er^ janvier 1918.

Les candidats ayant plus de 21 ans à la même date peuvent seulement concourir pour les places d'élèves libres.

Nota. — Les jeunes gens dont les familles sont domiciliées dans les communes de la banlieue peuvent être admis à l'Ecole de physique et de chimie en raison du rang obtenu par eux au concours et dans la limite du cinquième des places disponibles à la condition, toutefois, que les communes suburbaines auxquelles ils appartiennent s'engagent à rembourser pour chacun d'eux une somme de trois cents francs. (Délibération du Conseil municipal de Paris en date du 10 avril 1911.)

Sont néanmoins admis au titre d'élèves parisiens, même domiciliés hors Paris :

1° Les fils d'instituteurs et institutrices publics du département de la Seine ;

2° Les fils d'ouvriers de la Ville de Paris obligés, par la nature de leurs fonctions, d'habiter hors Paris.

D'autre part, les enfants des enfants des agents, employés et ouvriers municipaux tués en service ou retraités pour infirmités contractées à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions pourront concourir au titre d'aspirants parisiens, alors même qu'ils seraient domiciliés en banlieue ou en province. Ils seront admis dans les écoles dans les mêmes conditions que les élèves parisiens.

Les élèves libres sont ceux qui ont dépassé la limite d'âge supérieure (21 ans au 1^er^ janvier 1918) pour les jeunes gens et 25 ans pour les jeunes filles.

Peuvent également prendre part à ce concours, pour le cas où il resterait des places vacantes dans les laboratoires après l'admission des candidats de Paris et des communes de la banlieue, des jeunes gens et des jeunes filles de nationalité française domiciliés hors du département de la Seine ; ces jeunes gens auront à payer annuellement une somme de 1.200 francs pour dépenses de matériel et produits de laboratoire.

Toutefois, sont dispensés de justifier d'une année révolue de domicile à la date du concours, les fonctionnaires (agents et employés) de l'Etat, du Département de la Seine ou de la Ville de Paris qui ont été appelés à exercer des fonctions, à Paris ou en banlieue, seulement depuis moins d'une année, pourvu qu'ils y soient effectivement domiciliés au jour du concours.

D'autre part, pendant la durée des hostilités, seront également autorisés à concourir s'ils remplissent les autres conditions réglementaires :

1° Les enfants originaires des pays envahis, dont les père et mère ou représentant légal seraient restés en territoire envahi ou auraient été emmenés en captivité par l'ennemi (ou dont la mère seulement serait retenue dans ces conditions, le père étant mobilisé) pourvu que lesdits enfants résident eux-mêmes à Paris ou en banlieue chez des parents ou amis, depuis au moins une année au jours du concours ;

2° Les enfants originaires des pays alliés. Ces derniers seront admis à concourir aux mêmes conditions que les candidats français ; ils feront toutefois l'objet d'un classement spécial : ceux d'entre eux qui auront obtenu au concours autant de points que le dernier candidat français reçu, entreront en surnombre.

A titre exceptionnel, jusques et y compris le premier concours qui aura lieu après la fin des hostilités, la limite d'âge extrême pour les jeunes gens et jeunes filles est fixée à 25 ans.

Aucune autre dispense d'âge n'est accordée.

Le concours comprend des épreuves écrites et des épreuves orales.

I. — Epreuves écrites :

Les épreuves écrites se composent :

1° D'une narration française ;

2° De deux compositions de mathématiques comprenant : l'une, une question théorique d'algèbre ; l'autre, une question de géométrie plane, de géométrie dans l'espace et de géométrie analytique ;

3° D'une composition de physique ;

4° D'une composition de chimie ;

5° D'une composition de dessin géométrique.

L'ensemble des épreuves écrites est éliminatoire.

II. — Epreuves orales :

Les épreuves orales comprennent des interrogations sur :

1° Les mathématiques et la cosmographie ;

2° La physique ;

3° La chimie ;

4° Les langues étrangères (allemand, anglais, russe ou espagnol obligatoirement) ;

5° La comptabilité commerciale.

Les inscriptions sont reçues au siège de l'école (bureau du surveillant général), de 2 heures à 5 heures, jeudis, dimanches et fêtes exceptés, jusqu'au 20 juin non compris.

Les candidats auront à produire :

1° Un extrait sommaire de naissance sur papier timbré ;

2° Des pièces officielles constatant qu'ils sont de nationalité française ;

3° Un certificat de domicile délivré par le maire de l'arrondissement de Paris ou de la commune où habitent leurs père et mère ou leur tuteur auquel seront jointes toutes pièces établissant la réalité du domicile depuis un an (carte électorale, patente, quittances de loyer, de gaz, cartes de secours, etc.) ;

Tout candidat entré à l'école dont l'inscription au concours sera par la suite reconnue irrégulière sera exclu de l'école ;

4° Un certificat de revaccination n'ayant pas plus de deux années de date.

Ils trouveront à l'école des programmes détaillés, ainsi que tous les autres renseignements relatifs au concours.

LES LIVRES

Ouvrages de Femmes sur la Guerre

LA RETRAITE D'ANVERS ET LA BATAILLE DE L'YSER, par Marguerite Baulu.

La Belgique est un pays à surprises. On a vu ce peuple paisible et prospère se transformer d'un coup (le coup de baguette de la fée Adversité) en armée héroïque : une poignée d'ouvriers, de marchands, de cultivateurs, après des fatigues inouïes, sans canons, presque sans souliers, ont réussi à tenir en échec le plus formidable ennemi dont jamais jusque-là aucune armée rangée et préparée à la bataille, eût eu à subir le choc.

Et voici que la romancière, Mlle Baulu, dont nous aimions le talent plein de douceur et de charme pénétrant, se révèle aujourd'hui écrivain militaire de tout premier ordre. Elle explique les mouvements stratégiques avec la conscience, la précision d'un officier dressant son rapport ; elle dit la guerre telle qu'elle est, atroce et sublime, sans en atténuer l'horreur ni la grandeur par aucune expression molle ou lâche ; aucune plainte ne lui échappe ; elle ne fait pas de commentaires. A peine de temps en temps un mot de regret en passant, bref comme celui d'un soldat, quand, courant à l'assaut, il voit tomber un camarade :

« Toute cette nuit du 9 des trainards passèrent à Selzaete le canal de Terneuzen, sur le beau pont-rail qui avait coûté huit millions, trois années de travail et qui allait sauter le lendemain. »

Et pourtant, comme on la sent vibrer, comme son cœur de femme bat sous la raide armure ! De quel ardent amour, de quelle immense pitié elle imprègne ce récit d'apparence impassible ! Ce que Mlle Baulu décrit, elle a fait plus que le voir ; elle l'a vécu par la pensée, de tout son être. Il est difficile de citer ; pas une de ces pages qui ne soit intensément émouvante, et qui ne doive une partie de sa force à celles qui la précèdent, et même à celles qui la suivent. Si nous n'avions assisté aux souffrances de la retraite d'Anvers, aux marches interminables, à jeun, sous la charge de quarante kilos, aux espoirs de halte toujours déçus, à la détresse de ces soldats exténués, le ventre creux, sales et sanglants, qui vont sans savoir où, talonnés par l'ennemi, le cœur déchiré par la pensée de ceux qu'ils abandonnent à la garde d'assassins ; si nous ne savions pas que ce qui les attend, c'est la sanglante bataille de Dixmude, la ruée de Tervaete, la défense désespérée de l'Yser, nous sentirions moins la tragique beauté de la lutte dans leur âme, alors qu'un pas les sépare de la frontière hollandaise. C'est la nuit. La surveillance est impossible. La limite n'existe pas matériellement ; il n'y a ni coteau, ni ruisseau, ni fil barbelé ; et « de l'autre côté de l'invisible ligne, des demeures se sont éclairées ; en deçà, c'est le désespoir, l'effort horrible de la chair, la blessure et la mort ; au delà c'est la paix bienheureuse, le lit aux draps blancs, la caresse des femmes, les cloches qui sonnent dans la tranquillité des heures. Il est si facile d'en finir avec la souffrance. Dans l'ombre, en queue de colonne, on se glisse auprès de la sentinelle hollandaise et on lui remet furtivement le verrou de son fusil.

— Eh bien ! non, décidément, je ne pars pas. Rendez-moi mon verrou, sentinelle. »

La même plume qui autrefois dessina les gracieux et mélancoliques paysages des Flandres, à présent violente, vigoureuse, trempée de sang, trace le tableau du combat :

« Sous le couperet des mitrailleuses, l'air crisse comme une soie fendue au couteau ; les fils télégraphiques s'abattent en perruque dans les jambes des soldats, à côté d'eux les tourelles des écluses frissonnent comme un feuillage d'acier sous la tempête ; bientôt les morts encombrent les ponts violemment secoués, tandis que les blessés rampent doucement hors de la zone d'épouvante. »

Je n'insiste pas sur les qualités littéraires qu'on ne pourra pas ne pas remarquer ; je craindrais d'offenser un auteur qui, visiblement cherche à s'effacer devant la splendeur de son sujet. Ce n'est pas elle-même que Marguerite Baulu veut qu'on admire ; mais elle a apporté toutes ses forces, toute son âme de patriote, tout son grand talent, au service de la gloire des soldats ses frères. Il faut du courage à une femme pour remplir « jusqu'au bout », complètement, une telle tâche. Afin de chanter dignement les héros de son pays, elle s'est haussée à leur niveau.

AMES FRANÇAISES, PAGES VECUES, par Marie Dugard, illustrations d'Andrée Karpelès.

Après la romancière, voici une philosophe qui consacre elle aussi, sa plume exercée à la glorification des combattants. Son expérience de la guerre ne dépasse pas les murs de l'hôpital. Mais cet horizon suffit à l'esprit qui se préoccupa peu de l'aspect extérieur des choses et du tumulte des événements, s'attachant seulement à dégager le sens humain des faits, la physionomie morale des êtres. Dans un geste, un mot, un silence, se découvre une âme. Mme Dugard a noté au passage ces traits révélateurs d'âmes françaises, de grandes âmes simples et candides. Et dès qu'elles sont apparues, l'auteur se tait, disparaît pour ne point risquer d'en affaiblir le rayonnement.

Les illustrations de Mlle Karpelès, fort originales, et l'édition sur grand format, très soignée, contribuent à mettre en valeur le texte, et l'ensemble forme une des plus belles publications de guerre.

Alice Berthet.

(*A suivre.*)

On nous écrit

Alexandre Dumas Fils et le Féminisme

Notre distinguée lectrice, Mme Lydie Morel, a particulièrement étudié l'œuvre de Dumas fils, au point de vue féministe et elle a même écrit sur ce sujet un volume qu'elle se propose de publier plus tard. On voudra bien remarquer que notre collaboratrice est absolument du même avis, et que sa prétendue « timidité » n'est peut-être qu'une forme adoucie de la contradiction. Il importe toutefois de rappeler que les conférences de M. Henry Bidou, auxquelles notre collaboratrice a assisté, ne portaient pas sur le féminisme de Dumas fils, mais sur son œuvre en général et sur les rapports de celle-ci avec ses opinions morales et sociales.

Je ne saurais assez remercier Mme Auce Berthet de son article sur Dumas fils, où elle réfute l'opinion de M Bidou, suivant laquelle Dumas aurait été un antiféministe. Mme Berthet est bien trop timide dans ses affirmations, et il me semble nécessaire, dans l'intérêt de notre cause, de proclamer que Dumas (qui fut d'ailleurs l'inventeur du néologisme « féministe (1) » fut bel et bien un féministe dans toute l'acception du terme, et avec une hardiesse qui effrayerait peut-être des féministes d'aujourd'hui. Il est vrai que Dumas n'a pas toujours été féministe, qu'il a composé des ouvrages pleins de boutades; malheureusement trop célèbres, qui semblent donner raison à M. Bidou. Mais si Dumas a écrit la préface de l'*Ami des Femmes* et la brochure l'*Homme-Femme* avec son fameux « Tue-la », il a aussi écrit la préface de *Monsieur Alphonse* et la brochure : *Les Femmes qui tuent et les femmes qui votent*. C'est dans ce dernier ouvrage surtout que Dumas se fait le champion du féminisme intégral. Il appuie les revendications des féministes les plus révolutionnaires de l'époque (1880) et prophétise (hélas !) qu' « avant dix ans les femmes seront électeurs comme les hommes ». Il réfute avec l'esprit, l'ironie cinglante qu'on lui connaît tous les arguments des anti-féministes et met les rieurs de son côté. Je ne cite rien, il faudrait tout citer. Le féminisme de Dumas, loin d'être en contradiction avec ses autres idées, est l'aboutissement logique des idées du grand auteur dramatique sur la femme et l'amour. Dumas, que Jules Lemaître appelait « le moine et l'ascète du théâtre contemporain » méprisait l'amour qui lui apparaissait comme le synonyme de l'égoïsme, du mal, et l'obstacle à toutes les grandes aspirations humaines. Or, quand Dumas voit dans la femme (et cela lui arrive souvent) un symbole, une incarnation de l'amour, il n'a que de la sévérité et de l'ironie pour elle ; il écrit le *Demi-Monde, l'Ami des Femmes, la Femme de Claude, l'Homme-Femme*, etc. Mais dès que la femme devient la victime de l'amour (incarné alors dans l'homme) ou fait effort pour ne pas subir la domination de l'amour, Dumas l'encourage et l'aide dans sa lutte : il écrit *la Dame aux Camélias, Monsieur Alphonse, les Idées de Madame Aubray, Denise, les Femmes qui tuent et les Femmes qui votent*, etc., etc. Dumas a voulu mettre deux armes dans les mains de la femme pour vaincre l'amour: D'abord, la maternité qui élargit le cœur et développe chez la femme tous les sentiments désintéressés en lui montrant le néant de l'amour qui prétend être son but à soi-même alors qu'il n'est qu'un moyen ; puis, le féminisme, c'est-à-dire l'ensemble des aspirations de la femme à la liberté, la liberté qui lui élargira l'esprit, lui permettra de gagner sa vie et de ne pas voir dans le mariage une nécessité, tout en utilisant ses facultés pour le bien de la société. « Aujourd'hui, dit Dumas, la femme commence, et, si quelqu'un l'approuve, c'est bien moi, à ne plus faire du mariage son seul but et de l'amour son seul idéal. Elle peut se passer de l'homme pour conquérir la liberté ; elle commence à l'entrevoir, sans pour cela faire abandon de sa pudeur et de sa dignité, tout au contraire, en développant son intelligence, en élargissant son domaine, et la liberté qui lui viendra par le travail sera bien autrement réelle et complète que la liberté purement nominale qui lui venait par le mariage. Quant à l'amour, il perd ainsi à ses yeux beaucoup de ses tentations premières, dont les nécessités sociales où elle était parquée lui exagéraient énormément l'importance. Il n'y a pour la femme, au milieu de toutes ses transformations naturelles et sociales, que deux états,, auxquels elle aspire véritablement, qu'elle comprenne bien, et dont elle jouisse pleinement : c'est l'état de maternité ou l'état de liberté. La virginité, l'amour et le mariage sont pour elle des états passagers, intermédiaires, sans données précises, n'ayant qu'une valeur d'attente et de préparation. »

Dumas admet qu'une certaine catégorie de femmes est faite pour le célibat, pour la liberté. Il n'a que de la sympathie pour l'intellectuelle, princesse de la science ou de l'art, indifférente à l'amour. Comme la maternité, la science et l'art sont des manifestations divines de la puissance créatrice, du Bien, de Dieu même. Aujourd'hui plus que jamais, Dumas fils réclamerait pour la femme la liberté de s'épanouir pleinement dans tous les domaines, afin d'utiliser ses forces et ses talents ; il réclamerait donc la réalisation du programme féministe.

Lydie Morel,
Docteur ès-lettres.

(1) Affirmation discutable (Note de la Direction).

Bulletin des Sociétés Féministes

Union Française pour le Suffrage des Femmes

SECTION D'ISTRES

Le 26 mai, à 2 heures, a eu lieu à Istres, sous la présidence de M. Beaucaire, maire, une brillante conférence faite par Mme Robert-Crémieux, la jeune conférencière déjà bien connue, sur :

« Les Droits et Devoirs de la femme, après la guerre. »

Un public nombreux y assistait. Mme Crémieux, de toute son âme de féministe ardente et convaincue, a su trouver les mots qui émeuvent, puis qui convainquent. Son éloquence facile, distinguée, belle, car elle venait du cœur, a su trouver le chemin des cœurs.

L'auditoire fut conquis.

Une section dont le Comité comprend 15 membres, s'est constituée à Istres, elle a :

Pour présidente : Mme Willaey.

Pour secrétaire générale : Mlle Espiard, Directrice de l'Ecole de filles.

Les adhérentes sont au nombre de 32 ; elles seront bientôt plus nombreuses.

Mme Robert-Crémieux, en défendant sa cause avec tant d'art, d'intelligence et de cœur, a soulevé dans le pays un véritable enthousiasme. On a compris que la femme ne peut plus être reléguée dans l'étroit domaine de la famille et du ménage, mais qu'il faut qu'elle s'épanouisse afin de pouvoir vivre et respirer librement, qu'elle devienne l'égale de l'homme. Il faut qu'elle apporte dans la société une part active. Elle luttera contre la guerre, contre l'alcoolisme ; elle s'occupera d'hygiène, de puériculture.

D'aucuns prétendent que si la femme avait un rôle public, ce serait la dissolution, la mort du foyer ; au contraire, il sera plus beau, plus uni.

On lutte dans cette guerre pour un idéal de Justice et de Liberté, pour que les faibles ne soient plus opprimés et puissent disposer d'eux-mêmes. La femme, être faible et opprimé, doit obtenir la réparation de l'injustice qui pèse depuis si longtemps sur elle. Agissons, demandons le bulletin de vote. Toute indifférence serait une lâcheté, une désertion, un crime. Au moment où les idées sont en effervescence, lançons les semences de ce qui sera pour tous un infiniment doux et considérable bienfait.

La Secrétaire de la séance,
Jane Farsy.

L'Entr'aide Féminine, Marseille

Le Conseil d'administration de l'Entr'aide féminine a envoyé aux délégués à Marseille de la Croix-Rouge américaine, une adresse de remerciements à l'occasion de l'ouverture de l'exposition de l'enfance.

L'Entr'aide exprime sa reconnaissance particulière à la Croix-Rouge américaine pour son généreux concours.

Elle y voit un encouragement infiniment précieux à poursuivre inlassablement la lutte quelle s'est imposée, dès le début de sa fondation, contre toutes les puissances du mal.

Chronique des Œuvres et Institutions

LA LESSIVE DE GUERRE

L'œuvre suisse « La lessive de guerre » a célébré il y a quelque temps son troisième anniversaire. La présidente, Mme Payot, a présenté un rapport sur l'activité de l'œuvre pendant ces trois ans. En 1917, la Lessive de guerre a blanchi et raccommodé le linge de 16.946 soldats suisses. Cela représente 89.021 objets lavés. En plus le linge de 12.500 internés, représentant 78.521 objets. Total : 29.446 hommes et 167.542 objets. Dès sa fondation, la société a fourni gratuitement 12.811 sous-vêtements, sans compter les écharpes, vêtements, etc.

COURRIER DES LECTEURS

Mlle G. L. (Dordogne). — Vifs mercis pour nous avoir rappelé cette importante actualité.

M. L. Glaser. — Tous nos remerciements. Nous utiliserons vos conseils.

Mme E. C. (Juligny). — J'ai fait parvenir vos lettres au docteur Mulon. Voulez-vous correspondre directement avec elle, 27, avenue Bugeaud. L'administration des postes n'a nullement le droit de vous refuser les lettres recommandées qui vous sont adressées à votre nom de famille, puisque c'est votre nom légal, votre seul nom légal. Ce serait un acte de bonne solidarité sociale que de faire régler cette question en sollicitant une circulaire du Ministre des Finances à ce sujet. Nous publierons votre requête, si vous êtes vraiment décidée à garder votre nom pour votre action professionnelle et sociale, ce qui nous paraît d'autant plus naturel que vous étiez connue avant votre récent mariage.

Mme Bonâme. — Merci de votre aimable envoi d'un document sur le suffrage en Suisse.

La Presse et les Femmes

LE TRAVAIL INDUSTRIEL DES FEMMES APRÈS LA GUERRE, par C. Haye (Le Pays) :

A la conclusion de la paix, notre pays manquera de bras. Sa population laborieuse qui fournit à elle seule, pendant deux ans, l'armée de couverture de la civilisation mondiale, aura trop souffert pour qu'il en soit autrement.

Dès lors, où rechercher une partie des concours indispensables à l'activité nationale, sinon chez les représentants du sexe faible.

J'entends bien que le gouvernement prendra les précautions utiles, afin d'écarter tout surmenage nuisible à la santé des ouvrières et aussi d'empêcher la diminution des salaires payés.

Mais, hormis cette réglementation, je ne vois pas quelles mesures prohibitives pourraient être édictées contre l'emploi des femmes.

Leur présence dans l'atelier économique pour de longues années encore un mal inévitable.

LA FEMME FRANÇAISE. — Sujet de leçon d'éducation morale et civique (Journal des Instituteurs et Institutrices).

La femme française est courageuse. — On a parfois dépeint la femme française sous des dehors d'une personne frivole, exclusivement préoccupée de questions de toilette et de distractions, incapable de tout effort utile. Cette peinture est-elle exacte ? Donnons un coup d'œil autour de nous, examinons les occupations de vos mamans, de vos grandes sœurs, de vos tantes, et de toutes les femmes que vous connaissez. La femme française est courageuse et vaillante.

a) La journée ordinaire d'une mère de famille : les soins du ménage, la préparation des aliments ; la confection, le raccommodage, le nettoyage des vêtements ; l'éducation des jeunes enfants. Est-elle souvent inactive ? a-t-elle beaucoup de loisirs ? Le soir, quand le père rentre du travail, la journée de la mère est-elle terminée ? Et le dimanche ? Et quand vous êtes malade ?

b) La journée d'une ouvrière.

c) La vie de la femme qui, en l'absence du père, est le chef de la famille : son intérêt, ses soucis et ses peines dans la conduite des affaires ainsi que dans l'éducation des enfants.

d) Le courage patriotique des femmes françaises.

JOUETS IMMORAUX, par Emile Vuillermoz (L'Ecole et la Vie).

La mère française qui, puérilement, achète un revolver de fer blanc à son bébé et, guidant sa menotte, lui apprend à viser et à crier « Poum ! » avec de grands éclats de rire, ne comprend elle pas qu'elle fait un geste sacrilège ? Le jouet belliqueux est immoral. La France devrait en ignorer l'usage. Laissons aux peuples dont la guerre est l'industrie nationale, l'inélégance d'habituer leurs rejetons au maniement de la machine à décerveler. Ayons plus de dignité humaine et trouvons aux mômes des jeux plus nobles et plus beaux.

Si nous n'avons par réussi à préparer à nos fils un autre passe-temps que la tranchée et à nos filles un autre avenir que celui d'infirmière, nous avons gaspillé et péché de la douleur et de l'héroïsme. Mais c'est parce que je crois à l'efficacité de notre sacrifice que je m'afflige de voir nos commerçants offrir aux enfants des mercis en deuil des « panoplies avec masque contre les gaz asphyxiants » et des « nécessaires de pansement pour fillettes avec voile brodé de la croix-rouge » en attendant la béquille, la jambe articulée et le pilon pour jouer au mutilé.

Croyez-moi, ces jeux n'enseignent aux bambins ni le courage, ni la pitié, au contraire ! Et plus un soldat se sera héroïquement battu, plus il sera secrètement choqué de voir ses enfants faire jouer avec la mort.

A LOUER dans village à 5 kil. gare Mantes (Seine-et-Oise), maison meublée, huit pièces, dépendances, eau : 200 fr. par mois.

8 kil. BLOIS, forêt, rivière, mais. meub. g. cuisine, s. à m., 4 ch., g. jard. Saison 700 francs.

Miliau, Chambon (Loir-et-Cher). — N° 1025.

Défauts de prononciation (zézaiement, etc.), rapidement corrigées par Mme Gellis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris-V.

MAISONS RECOMMANDÉES

ALIMENTATION
pour Régime Diététique
FARINEUX, MALTES et DIASTASES
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 18..
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves militaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux Potage-Consommé Riche, Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2^e^).

BIERES
BIÈRE FANTA non alcoolisée
BIÈRE spéciale pour nourrices
BIÈRE de TABLE
rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-00

La gérante : Jane MISME.

Imp. des Arts (P. Vayssé, dir.), 11, r. Mabillon.

ECOLE ROY
rue Lagrange
PARIS (V^e^)
COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année
STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES
Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance.
PLACEMENT GRATUIT DES ÉLÈVES

Sauvons l'enfance

QUATRIÈME LISTE DE SOUSCRIPTION POUR « LA CURE D'AIR »

Mme Lalande	Fr. 20
Mme Mayotte Marx	100
Mme Dullet	50
	170
Listes précédentes	3.173
Total	Fr. 3.343

Œuvres autorisées au Placement

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, la liste des œuvres agréées par la Commission de Sauvegarde de l'enfance. Voici d'autres œuvres dont la commission a décidé d'accepter le concours pour le placement des enfants à la campagne. (vacances scolaires) :

Comité départemental d'assistance aux anciens militaires tuberculeux, 5, rue Las-Cases.

Œuvre de la Chaussée du Maine (Union des familles), 14, rue Vigée-Lebrun.

Œuvre parisienne des colonies maternelles scolaires, 10, rue Boursault.

Ligue française de l'enseignement, 3, rue Récamier.

Société des sokols polonais de Paris, 3, rue du Four.

Fédération des amicales d'instituteurs publics de France et des colonies, 73, rue Notre-Dame-de-Nazareth.

Association des dames limousines et creusoises, 20, rue Lacépède.

Garderie (Mme Cruppi), 140, boulevard de la Gare.

Association des infirmières visiteuses de France, 34, rue Antonin-Raymond.

Association Louis-Nicolas, 32, rue de Longchamp.

Ligue patriotique des Françaises, 368 rue Saint-Honoré.

Le Rayon de soleil pour la jeune fille 127, avenue de Villiers.

La Société italienne de bienfaisance, 92, boulevard de Courcelles.

Carrières Féminines

ECOLE DES BEAUX-ARTS
Section d'Architecture

Le concours d'admission à la section d'architecture de l'école des Beaux-Arts aura lieu le 15 juin. Le registre des inscriptions sera ouvert jusqu'au 12 juin inclus.

Nous avons demandé à l'Ecole en quelle mesure les jeunes filles profiteraient de la liberté qui leur a été accordée de se présenter à ces concours. On nous répond aimablement qu'une seule élève-femme sur 194 candidats a pris part à la dernière session de février 1918, et qu'aucune jusqu'ici n'est inscrite au concours de juin. Les épreuves sont les mêmes pour tous, aucune différence n'est faite entre les candidats et les candidates. Les élèves femmes sont admises au même titre que les élèves hommes.

Le concours d'admission comporte une composition d'architecture exécutée en loge en douze heures. Les candidats admis à cette épreuve passent seuls la suite de l'examen, dessin d'après plâtre, modelage d'après plâtre, exercices et examen oral de mathématiques, épure et examen oral de géométrie descriptive, composition écrite d'histoire générale.

ECOLE ELISA LEMONNIER

Le concours d'admission à l'école municipale de dessin et d'art appliqués à l'industrie, 24, rue Duperry (IXe), aura lieu à l'école le 1er juillet. Cette école prépare des jeunes filles aux carrières de dessinateur industriel et artisan d'art. Age : 13 à 20 ans.

CONCOURS D'ADMISSION AUX ECOLES PROFESSIONNELLES DE JEUNES FILLES

Les écoles professionnelles municipales ont pour but de permettre aux jeunes filles de faire l'apprentissage de certains métiers dans des conditions plus avantageuses que celles qu'elles pourraient rencontrer dans l'industrie privée ; les élèves y reçoivent, en outre, un enseignement général destiné à compléter leur instruction primaire (instruction primaire proprement dite, notions de comptabilité, coupe et couture usuelles, dessin, économie domestique et enseignement ménager)

Ces écoles sont au nombre de sept :

1° 12, rue d'Abbeville (Xe) ;
2° 41, rue des Boulets (XIe) ;
3° 2, rue Bouret (XIXe) ;
4° 24, rue Fondary (XVe) ;
5° 24, rue Ganneron (XVIIIe) ;
6° 7, rue de Poitou (IIIe) ;
7° 25, rue de la Tombe-Issoire (XIVe).

Les métiers enseignées sont la couture, la broderie pour robes et ameublement (toutes), les corsets (1, 2, 3, 4, 5, 7), le dessin industrie (1, 2, 5, 6), le commerce : comptabilité, anglais, sténographie, dactylographie (1, 2, 5, 6), les modes et parures (1, 3, 4, 5, 6, 7), les fleurs et plumes (1, 4), les gilets, costumes de garçonnets et tailleurs pour dames (3, 4, 7), la lingerie (3,4).

Le concours aura lieu le jeudi 4 juillet 1918, à 8 heures du matin, au siège de chaque école professionnelle.

Les candidates sont libres de choisir l'école dont elles désirent suivre les cours, mais elles ne pourront entrer que dans l'école où elles se seront fait inscrire pour subir le concours.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 juin inclus, tous les jours de la semaine, de 9 heures à 11 heures, et le jeudi, de 2 à 5 heures, au siège de chaque école, où tous les renseignements nécessaires seront fournis aux familles.

Conditions :

Pour pouvoir prendre part au concours, les jeunes filles doivent être âgées de 15 ans au plus le 1er janvier 1918, et de 13 ans au moins au 1er juillet 1918. La limite de 13 ans pourra être abaissée d'un an pour les jeunes filles pourvues du certificat d'études, ou conditionnellement pour celles subissant les épreuves du certificat d'études à la session de juillet. Pièces à fournir : Extrait de naissance et certificat régional de revaccination.

ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
dessin industriel

La rentrée de l'Ecole d'Enseignement Technique Féminin, 39, rue Pergolèse, Paris, qui prépare les jeunes filles aux carrières de dessinatrices industrielles, de calculatrices, d'employées de bureaux, d'études ou de laboratoires d'essais, de secrétaires techniques, etc., est fixée au lundi 7 octobre. L'examen d'entrée pour les jeunes filles ne possédant aucun diplôme aura lieu le 8 juillet, le concours de bourses le 5 juillet.

Les élèves qui termineront leurs études dans quelques semaines pourront entrer immédiatement chez des Directeurs de grandes sociétés industrielles qui se sont adressés à l'Ecole pour avoir des employées. Quelques jeunes filles ont déjà pu d'ailleurs, grâce au système de « demi-temps » adopté à l'Ecole, accepter des situation rémunérées pendant une partie de la journée tout en poursuivant leurs études.

Les élèves sont admises à partir de l'âge de quinze ans. Celles qui n'ont pas de diplôme (baccalauréat, brevet élémentaire, diplôme de fin d'études secondaires ou certificat d'études primaires supérieures) doivent subir un examen analogue à celui du brevet élémentaire.

Le prix des cours est de 35 fr. par mois pour la première année, de 50 fr. par mois pour la seconde année, payables par trimestre et d'avance. Il y a un droit d'inscription fixe de 10 fr. au début de chaque année.

Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser à la Directrice, les mardi et samedi, de 2 à 4 heures.

ECOLE MUNICIPALE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE INDUSTRIELLES

Un concours d'admission à l'Ecole municipale de physique et de chimie industrielles sera ouvert le lundi 1er juillet 1918, à 8 heures du matin, rue Vauquelin, 10.

Conditions d'admission

Pour prendre part à ce concours, les candidats, jeunes gens et jeunes filles, doivent établir qu'ils sont de nationalité française et domiciliés à Paris ou dans les communes de la banlieue depuis au moins un an au jours du concours, enfin, qu'ils ont eu 16 ans révolus et n'ont pas eu 21 ans révolus au 1er janvier 1918.

Les candidats ayant plus de 21 ans à la même date peuvent seulement concourir pour les places d'élèves libres.

Nota. — Les jeunes gens dont les familles sont domiciliées dans les communes de la banlieue peuvent être admis à l'Ecole de physique et de chimie en raison du rang obtenu par eux au concours et dans la limite du cinquième des places disponibles à la condition, toutefois, que les communes suburbaines auxquelles ils appartiennent s'engagent à rembourser pour chacun d'eux une somme de trois cents francs. (Délibération du Conseil municipal de Paris en date du 10 avril 1911.)

Sont néanmoins admis au titre d'élèves parisiens, même domiciliés hors Paris :

1° Les fils d'instituteurs et institutrices publics du département de la Seine ;

2° Les fils d'ouvriers de la Ville de Paris obligés, par la nature de leurs fonctions, d'habiter hors Paris.

D'autre part, les enfants des enfants des agents, employés et ouvriers municipaux tués en service ou retraités pour infirmités contractées à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions pourront concourir au titre d'aspirants parisiens, alors même qu'ils seraient domiciliés en banlieue ou en province. Ils seront admis dans les écoles dans les mêmes conditions que les élèves parisiens.

Les élèves libres sont ceux qui ont dépassé la limite d'âge supérieure (21 ans au 1er janvier 1918) pour les jeunes gens et 25 ans pour les jeunes filles.

Peuvent également prendre part à ce concours, pour le cas où il resterait des places vacantes dans les laboratoires après l'admission des candidats de Paris et des communes de la banlieue, des jeunes gens et des jeunes filles de nationalité française domiciliés hors du département de la Seine ; ces jeunes gens auront à payer annuellement une somme de 1.200 francs pour dépenses de matériel et produits de laboratoire.

Toutefois, sont dispensés de justifier d'une année révolue de domicile à la date du concours, les fonctionnaires (agents et employés) de l'Etat, du Département de la Seine ou de la Ville de Paris qui ont été appelés à exercer des fonctions, à Paris ou en banlieue, seulement depuis moins d'une année, pourvu qu'ils y soient effectivement domiciliés au jour du concours.

D'autre part, pendant la durée des hostilités, seront également autorisés à concourir s'ils remplissent les autres conditions réglementaires :

1° Les enfants originaires des pays envahis, dont les père et mère ou représentant légal seraient restés en territoire envahi ou auraient été emmenés en captivité par l'ennemi (ou dont la mère seulement serait retenue dans ces conditions, le père étant mobilisé) pourvu que lesdits enfants résident eux-mêmes à Paris ou en banlieue chez des parents ou amis, depuis au moins une année au jours du concours ;

2° Les enfants originaires des pays alliés. Ces derniers seront admis à concourir aux mêmes conditions que les candidats français ; ils feront toutefois l'objet d'un classement spécial : ceux d'entre eux qui auront obtenu au concours autant de points que le dernier candidat français reçu, entreront en surnombre.

A titre exceptionnel, jusques et y compris le premier concours qui aura lieu après la fin des hostilités, la limite d'âge extrême pour les jeunes gens et jeunes filles est fixée à 25 ans.

Aucune autre dispense d'âge n'est accordée.

Le concours comprend des épreuves écrites et des épreuves orales.

I. — Epreuves écrites :

Les épreuves écrites se composent :

1° D'une narration française ;

2° De deux compositions de mathématiques comprenant : l'une, une question théorique d'algèbre ; l'autre, une question de géométrie plane, de géométrie dans l'espace et de géométrie analytique ;

3° D'une composition de physique ;

4° D'une composition de chimie ;

5° D'une composition de dessin géométrique.

L'ensemble des épreuves écrites est éliminatoire.

II. — Epreuves orales :

Les épreuves orales comprennent des interrogations sur :

1° Les mathématiques et la cosmographie ;

2° La physique ;

3° La chimie ;

4° Les langues étrangères (allemand, anglais, russe ou espagnol obligatoirement) ;

5° La comptabilité commerciale.

Les inscriptions sont reçues au siège de l'école (bureau du surveillant général), de 2 heures à 5 heures, jeudis, dimanches et fêtes exceptés, jusqu'au 20 juin non compris.

Les candidats auront à produire :

1° Un extrait sommaire de naissance sur papier timbré ;

2° Des pièces officielles constatant qu'ils sont de nationalité française ;

3° Un certificat de domicile délivré par le maire de l'arrondissement de Paris ou de la commune où habitent leurs père et mère ou leur tuteur auquel seront jointes toutes pièces établissant la réalité du domicile depuis un an (carte électorale, patente, quittances de loyer, de gaz, cartes de secours, etc.) ;

Tout candidat entré à l'école dont l'inscription au concours sera par la suite reconnue irrégulière sera exclu de l'école ;

4° Un certificat de revaccination n'ayant pas plus de deux années de date.

Ils trouveront à l'école des programmes détaillés, ainsi que tous les autres renseignements relatifs au concours.

LES LIVRES

Ouvrages de Femmes sur la Guerre

LA RETRAITE D'ANVERS ET LA BATAILLE DE L'YSER, par Marguerite Baulu.

La Belgique est un pays à surprises. On a vu ce peuple paisible et prospère se transformer d'un coup (le coup de baguette de la fée Adversité) en armée héroïque : une poignée d'ouvriers, de marchands, de cultivateurs, après des fatigues inouïes, sans canons, presque sans souliers, ont réussi à tenir en échec le plus formidable ennemi dont jamais jusque-là aucune armée rangée et préparée à la bataille, eût eu à subir le choc.

Et voici que la romancière, Mlle Baulu, dont nous aimions le talent plein de douceur et de charme pénétrant, se révèle aujourd'hui écrivain militaire de tout premier ordre. Elle explique les mouvements stratégiques avec la conscience, la précision d'un officier dressant son rapport ; elle dit la guerre telle qu'elle est, atroce et sublime, sans en atténuer l'horreur ni la grandeur par aucune expression molle ou lâche ; aucune plainte ne lui échappe ; elle ne fait pas de commentaires. A peine de temps en temps un mot de regret en passant, bref comme celui d'un soldat, quand, courant à l'assaut, il voit tomber un camarade :

« Toute cette nuit du 9 des traînards passèrent à Selzaete le canal de Terneuzen, sur le beau pont-rail qui avait coûté huit millions, trois années de travail et qui allait sauter le lendemain. »

Et pourtant, comme on la sent vibrer, comme son cœur de femme bat sous la raide armure ! De quel ardent amour, de quelle immense pitié elle imprègne ce récit d'apparence impassible ! Ce que Mlle Baulu décrit, elle a fait plus que le voir ; elle l'a vécu par la pensée, de tout son être. Il est difficile de citer ; pas une de ces pages qui ne soit intensément émouvante, et qui ne doive une partie de sa force à celles qui la précèdent, et même à celles qui la suivent. Si nous n'avions assisté aux souffrances de la retraite d'Anvers, aux marches interminables, à jeun, sous la charge de quarante kilos, aux espoirs de halte toujours déçus, à la détresse de ces soldats exténués, le ventre creux, sales et sanglants, qui vont sans savoir où, talonnés par l'ennemi, le cœur déchiré par la pensée de ceux qu'ils abandonnent à la garde d'assassins ; si nous ne savions pas que ce qui les attend, c'est la sanglante bataille de Dixmude, la ruée de Terwaete, la défense désespérée de l'Yser, nous sentirions moins la tragique beauté de la lutte dans leur âme, alors qu'un pas les sépare de la frontière hollandaise. C'est la nuit. La surveillance est impossible. La limite n'existe pas matériellement ; il n'y a ni coteau, ni ruisseau, ni fil barbelé ; et « de l'autre côté de l'invisible ligne, des demeures se sont éclairées ; en deçà, c'est le désespoir, l'effort horrible de la chair, la blessure et la mort ; au delà c'est la paix bienheureuse, le lit aux draps blancs, la caresse des femmes, les cloches qui sonnent dans la tranquillité des heures. Il est si facile d'en finir avec la souffrance. Dans l'ombre, en queue de colonne, on se glisse auprès de la sentinelle hollandaise et on lui remet furtivement le verrou de son fusil.

— Eh bien ! non, décidément, je ne pars pas. Rendez-moi mon verrou, sentinelle. »

La même plume qui autrefois dessina les gracieux et mélancoliques paysages des Flandres, à présent violente, vigoureuse, trempée de sang, trace le tableau du combat :

« Sous le couperet des mitrailleuses, l'air crisse comme une soie fendue au couteau ; les fils télégraphiques s'abattent en perruque dans les jambes des soldats, à côté d'eux les tourelles des écluses frissonnent comme un feuillage d'acier sous la tempête ; bientôt les morts encombrent les ponts violemment secoués, tandis que les blessés rampent doucement hors de la zone d'épouvante. »

Je n'insiste pas sur les qualités littéraires qu'on ne pourra pas ne pas remarquer ; je craindrais d'offenser un auteur qui, visiblement cherche à s'effacer devant la splendeur de son sujet. Ce n'est pas elle-même que Marguerite Baulu veut qu'on admire ; mais elle a apporté toutes ses forces, toute son âme de patriote, tout son grand talent, au service de la gloire des soldats ses frères. Il faut du courage à une femme pour remplir « jusqu'au bout », complètement, une telle tâche. Afin de chanter dignement les héros de son pays, elle s'est haussée à leur niveau.

AMES FRANÇAISES, PAGES VECUES, par Marie Dugard, illustrations d'Andrée Karpelès.

Après la romancière, voici une philosophe qui consacre elle aussi, sa plume exercée à la glorification des combattants. Son expérience de la guerre ne dépasse pas les murs de l'hôpital. Mais cet horizon suffit à l'esprit qui se préoccupe peu de l'aspect extérieur des choses et du tumulte des événements, s'attachant seulement à dégager le sens humain des faits, la physionomie morale des êtres. Dans un geste, un mot, un silence, se découvre une âme. Mlle Dugard a noté au passage ces traits révélateurs d'âmes françaises, de grandes âmes simples et candides. Et dès qu'elles sont apparues, l'auteur se tait, disparaît pour ne point risquer d'en affaiblir le rayonnement.

Les illustrations de Mlle Karpelès, fort originales, et l'édition sur grand format, très soignée, contribuent à mettre en valeur le texte, et l'ensemble forme une des plus belles publications de guerre.

Alice Berthet.

(A suivre.)

On nous écrit

Alexandre Dumas Fils et le Féminisme

Notre distinguée lectrice, Mme Lydie Morel, a particulièrement étudié l'œuvre de Dumas fils, au point de vue féministe et elle a même écrit sur ce sujet un volume qu'elle se propose de publier plus tard. On voudra bien remarquer que notre collaboratrice est absolument du même avis, et que sa prétendue « timidité » n'est peut-être qu'une forme adoucie de la contradiction. Il importe toutefois de rappeler que les conférences de M. Henry Bidou, auxquelles notre collaboratrice a assisté, ne portaient pas sur le féminisme de Dumas fils, mais sur son œuvre en général et sur les rapports de celle-ci avec ses opinions morales et sociales.

Je ne saurais assez remercier Mme Alice Berthet de son article sur Dumas fils, où elle réfute l'opinion de M Bidou, suivant laquelle Dumas aurait été un antiféministe. Mme Berthet est bien trop timide dans ses affirmations, et il me semble nécessaire, dans l'intérêt de notre cause, de proclamer que Dumas (qui fut d'ailleurs l'inventeur du néologisme « féministe (1) » fut bel et bien un féministe dans toute l'acception du terme, et avec une hardiesse qui effrayerait peut-être des féministes d'aujourd'hui. Il est vrai que Dumas n'a pas toujours été féministe, qu'il a composé des ouvrages pleins de boutades; malheureusement trop célèbres, qui semblent donner raison à M. Bidou. Mais si Dumas a écrit la préface de l'*Ami des Femmes* et la brochure *l'Homme-Femme* avec son fameux « Tue-la », il a aussi écrit la préface de *Monsieur Alphonse* et la brochure : *Les Femmes qui tuent et les femmes qui votent*. C'est dans ce dernier ouvrage surtout que Dumas se fait le champion du féminisme intégral, il appuie les revendications des féministes les plus révolutionnaires de l'époque (1880) et prophétise (hélas !) qu' « avant dix ans les femmes seront électeurs comme les hommes ». Il réfute avec l'esprit, l'ironie cinglante qu'on lui connaît tous les arguments des anti-féministes et met les rieurs de son côté. Je ne cite rien, il faudrait tout citer. Le féminisme de Dumas, loin d'être en contradiction avec ses autres idées, est l'aboutissement logique des idées du grand auteur dramatique sur la femme et l'amour. Dumas, que Jules Lemaître appelait « le moine et l'ascète du théâtre contemporain » méprisait l'amour qui lui apparaissait comme le synonyme de l'égoïsme, du mal, et l'obstacle à toutes les grandes aspirations humaines. Or, quand Dumas voit dans la femme (et cela lui arrive souvent) un symbole, une incarnation de l'amour, il n'a que de la sévérité et de l'ironie pour elle ; il écrit le *Demi-Monde, l'Ami des Femmes, la Femme de Claude, l'Homme-Femme*, etc. Mais dès que la femme devient la victime de l'amour (incarné alors dans l'homme) ou fait effort pour ne pas subir la domination de l'amour, Dumas l'encourage et l'aide dans sa lutte : il écrit *la Dame aux Camélias, Monsieur Alphonse, les Idées de Madame Aubray, Denise, les Femmes qui tuent et les Femmes qui votent*, etc., etc. Dumas a voulu mettre deux armes dans les mains de la femme pour vaincre l'amour: D'abord, la maternité qui élargit le cœur et développe chez la femme tous les sentiments désintéressés en lui montrant le néant de l'amour qui prétend être son but à soi-même alors qu'il n'est qu'un moyen ; puis, le féminisme, c'est-à-dire l'ensemble des aspirations de la femme à la liberté, la liberté qui lui élargira l'esprit, lui permettra de gagner sa vie et de ne pas voir dans le mariage une nécessité, tout en utilisant ses facultés pour le bien de la société. « Aujourd'hui, dit Dumas, la femme commence, et, si quelqu'un l'approuve, c'est bien moi, à ne plus faire du mariage son seul but et de l'amour son seul idéal. Elle peut se pas, ser de l'homme pour conquérir la liberté ; elle commence à l'entrevoir. sans pour cela faire abandon de sa pudeur et de sa dignité, tout au contraire, en développant son intelligence, en élargissant son domaine, et la liberté qui lui viendra par le travail sera bien autrement réelle et complète que la liberté purement nominale qui lui venait par le mariage. Quant à l'amour, il perd ainsi à ses yeux beaucoup de ses tentations premières, dont les nécessités sociales où elle était parquée lui exagéraient énormément l'importance. Il n'y a pour la femme, au milieu de toutes ses transformations naturelles et sociales, que deux états.. auxquels elle aspire véritablement, qu'elle comprenne bien, et dont elle jouisse pleinement : c'est l'état de maternité ou l'état de liberté. La virginité, l'amour et le mariage sont pour elle des états passagers, intermédiaires, sans données précises, n'ayant qu'une valeur d'attente et de préparation. »

Dumas admet qu'une certaine catégorie de femmes est faite pour le célibat, pour la liberté. Il n'a que de la sympathie pour l'intellectuelle, princesse de la science ou de l'art, indifférente à l'amour. Comme la maternité, la science et l'art sont des manifestations divines de la puissance créatrice, du Bien, de Dieu même. Aujourd'hui plus que jamais, Dumas fils réclamerait pour la femme la liberté de s'épanouir pleinement dans tous les domaines, afin d'utiliser ses forces et ses talents ; il réclamerait donc la réalisation du programme féministe.

Lydie Morel,
Docteur ès-lettres.

(1) Affirmation discutable (Note de la Direction).

Bulletin des Sociétés Féministes

Union Française pour le Suffrage des Femmes

SECTION D'ISTRES

Le 26 mai, à 2 heures, a eu lieu à Istres, sous la présidence de M. Beaucaire, maire, une brillante conférence faite par Mme Robert-Crémieux, la jeune conférencière déjà bien connue, sur :

« Les Droits et Devoirs de la femme, après la guerre. »

Un public nombreux y assistait. Mme Crémieux, de toute son âme de féministe ardente et convaincue, a su trouver les mots qui émeuvent, puis qui convainquent. Son éloquence facile, distinguée, belle, car elle venait du cœur, a su trouver le chemin des cœurs.

L'auditoire fut conquis.

Une section dont le Comité comprend 15 membres, s'est constituée à Istres, elle a :

Pour présidente : Mme Willaey.

Pour secrétaire générale : Mlle Espiard, Directrice de l'Ecole de filles.

Les adhérentes sont au nombre de 32 ; elles seront bientôt plus nombreuses.

Mme Robert-Crémieux, en défendant sa cause avec tant d'art, d'intelligence et de cœur, a soulevé dans le pays un véritable enthousiasme. On a compris que la femme ne peut plus être reléguée dans l'étroit domaine de la famille et du ménage, mais qu'il faut qu'elle s'épanouisse afin de pouvoir vivre et respirer librement, qu'elle devienne l'égale de l'homme. Il faut qu'elle apporte dans la société une part active. Elle luttera contre la guerre, contre l'alcoolisme ; elle s'occupera d'hygiène, de puériculture.

D'aucuns prétendent que si la femme avait un rôle public, ce serait la dissolution, la mort du foyer ; au contraire, il sera plus beau, plus uni.

On lutte dans cette guerre pour un idéal de Justice et de Liberté, pour que les faibles ne soient plus opprimés et puissent disposer d'eux-mêmes. La femme, être faible et opprimé, doit obtenir la réparation de l'injustice qui pèse depuis si longtemps sur elle. Agissons, demandons le bulletin de vote. Toute indifférence serait une lâcheté, une désertion, un crime. Au moment où les idées sont en effervescence, lançons les semences de ce qui sera pour tous un infiniment doux et considérable bienfait.

La Secrétaire de la séance,
Jane Farsy.

L'Entr'aide Féminine, Marseille

Le Conseil d'administration de l'Entr'aide féminine a envoyé aux délégués à Marseille de la Croix-Rouge américaine, une adresse de remerciements à l'occasion de l'ouverture de l'exposition de l'enfance.

L'Entr'aide exprime sa reconnaissance particulière à la Croix-Rouge américaine pour son généreux concours.

Elle y voit un encouragement infiniment précieux à poursuivre inlassablement la lutte quelle s'est imposée, dès le début de sa fondation, contre toutes les puissances du mal.

Chronique des Œuvres et Institutions

LA LESSIVE DE GUERRE

L'œuvre suisse « La lessive de guerre » a célébré il y a quelque temps son troisième anniversaire. La présidente, Mme Payot, a présenté un rapport sur l'activité de l'œuvre pendant ces trois ans. En 1917, la Lessive de guerre a blanchi et raccommodé le linge de 16.946 soldats suisses. Cela représente 89.021 objets lavés. En plus le linge de 12.500 internés, représentant 78.524 objets. Total : 29.446 hommes et 167.542 objets. Dès sa fondation, la société a fourni gratuitement 12.811 sous-vêtements, sans compter les écharpes, vêtements, etc.

COURRIER DES LECTEURS

Mlle G. L. (Dordogne). — Vifs mercis pour nous avoir rappelé cette importante actualité. **M. L. Glaser.** — Tous nos remerciements. Nous utiliserons vos conseils.

Mme E. C. (Jaligny). — J'ai fait parvenir vos lettres au docteur Mulon. Voulez-vous correspondre directement avec elle, 27, avenue Bugeaud. L'administration des postes n'a nullement le droit de vous refuser les lettres recommandées qui vous sont adressées à votre nom de famille, puisque c'est votre nom légal, votre seul nom légal. Ce serait un acte de bonne solidarité sociale que de faire régler cette question en sollicitant une circulaire du Ministre des Finances à ce sujet. Nous publierons votre requête, si vous êtes vraiment décidée à garder votre nom pour votre action professionnelle et sociale, ce qui nous paraît d'autant plus naturel que vous étiez connue avant votre récent mariage.

Mme Bonâme. — Merci de votre aimable envoi d'un document sur le Suffrage en Suisse.

La Presse et les Femmes

LE TRAVAIL INDUSTRIEL DES FEMMES APRES LA GUERRE, par C. Haye (Le Pays) :

A la conclusion de la paix, notre pays manquera de bras. Sa population laborieuse qui fournit à elle seule, pendant deux ans, l'armée de couverture de la civilisation mondiale, aura trop souffert pour qu'il en soit autrement.

Dès lors, où rechercher une partie des concours indispensables à l'activité nationale, sinon chez les représentants du sexe faible.

J'entends bien que le gouvernement prendra les précautions utiles, afin d'écarter tout surmenage nuisible à la santé des ouvrières et aussi d'empêcher la diminution des salaires payés.

Mais, hormis cette réglementation, je ne vois pas quelles mesures prohibitives pourraient être édictées contre l'emploi des femmes.

Leur présence dans l'atelier consacré pour de longues années encore un mal inévitable.

LA FEMME FRANÇAISE. — Sujet d'une leçon d'éducation morale et civique (Le journal des Instituteurs et Institutrices).

La femme française est courageuse. — On a parfois dépeint la femme française sous le dehors d'une personne frivole, exclusivement préoccupée de questions de toilette et de distractions, incapable de tout effort utile. Cette peinture est-elle exacte ? Donnons un coup d'œil autour de nous, examinons les occupations de vos mamans, de vos grandes sœurs, de vos tantes, et de toutes les femmes que vous connaissez. La femme française est laborieuse et vaillante.

a) La journée ordinaire d'une mère de famille : les soins du ménage, la préparation des aliments ; la confection, le raccommodage, le nettoyage des vêtements ; l'éducation des jeunes enfants. Est-elle souvent inactive ? a-t-elle beaucoup de loisirs ? Le soir, quand le père rentre du travail, la journée de la mère est-elle terminée ? Et le dimanche ? Et quand vous êtes malade ?

b) La journée d'une ouvrière.

c) La vie de la femme qui, en l'absence du père, est le chef de la famille : son labeur, ses soucis et ses peines dans la conduite des affaires ainsi que dans l'éducation des enfants.

d) Le courage patriotique des femmes françaises.

JOUETS IMMORAUX, par Emile Vuilfermoz (L'Ecole et la Vie).

La mère française qui, puérilement, achète un revolver de fer blanc à son bébé et, guidant sa menotte, lui apprend à viser et à crier « Poum ! » avec de grands éclats de rire, ne comprend elle pas qu'elle fait un geste sacrilège ? Le jouet belliqueux est immoral. La France devrait en ignorer l'usage. Laissons aux peuples dont la guerre est l'industrie nationale, l'inélégance d'habituer leurs rejetons au maniement de la machine à décerveler. Ayons plus de dignité humaine et trouvons aux nôtres des jeux plus nobles et plus beaux.

Si nous n'avons par réussi à préparer à nos fils un autre passe-temps que la tranchée et à nos filles un autre avenir que celui d'infirmière, nous avons gaspillé et péché de la douleur et de l'héroïsme. Mais c'est parce que je crois à l'efficacité de notre sacrifice que je m'afflige de voir nos commerçants offrir aux enfants des mères en deuil des « panoplies avec masque contre les gaz asphyxiants » et des « nécessaires de pansement pour fillettes avec voile brodé de la croix-rouge » en attendant la béquille, la jambe articulée et le pilon pour jouer au mutilé.

Croyez-moi, ces jeux n'enseignent aux bambins ni le courage, ni la pitié, au contraire ! Et plus un soldat se sera héroïquement battu, plus il sera secrètement choqué de voir ses enfants faire joujou avec la mort.

A LOUER dans village à 5 kil. gare Mantes (Seine-et-Oise), maison meublée, huit pièces, dépendances, eau : 200 fr. par mois.

8 kil. BLOIS, forêt, rivière, mais. meub., g. cuisine, s. à m., 4 ch., g. jard. Saison 700 francs.

Miliau, Chambon (Loir-et-Cher). — N° 1025.

Défauts de prononciation (zézaiement, etc.), rapidement corrigées par Mme Gerlis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris-V.

MAISONS RECOMMANDEES

ALIMENTATION
pour Régime Diététique
FARINEUX, MALTES et DIASTASES
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 1887
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 203-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves militaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche**, Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

BIERES
BIÈRE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-80

La gérante : Jane MISME

Imp. des Arts (P. Vayssé, dir.), 11, r. Molière

ECOLE ROY

rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance.

PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

ABONNEMENTS

FRANCE . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . - 8 fr.

LE NUMERO:

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Mme MURATET & Cie
89, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

VOCATION DE L'ENSEIGNEMENT

Les premières carrières qui s'ouvrirent à la femme furent celles qui lui permirent d'exécuter pour la Société des travaux qu'elle accomplissait auparavant dans sa famille : elle devint couturière, repasseuse, modiste, et comme sa destination naturelle était d'élever des enfants, elle devint aussi éducatrice. Lors même qu'au foyer cette dernière fonction était la plus noble la profession de maîtresse d'école ou de professeur fut plus respectée, et celle qu'une jeune fille de qualité pouvait exercer sans déchoir ; Mme de Maintenon n'a-t-elle pas l'une des premières et la plus célèbre des institutrices ? D'autres emplois féminins sont nés, en imitation de ceux qu'occupaient les hommes. Quelques-unes sont très brillantes, mais le prestige de l'enseignement en est encore à peine terni.

Pendant longtemps, la considération sociale qui s'attachait à la fonction scolaire, fut accompagnée d'avantages matériels assez appréciables. Si mal payé qu'on fût dans l'enseignement, on l'était encore que pour les autres travaux féminins. Il n'en va plus tout à fait de même aujourd'hui, où une institutrice débute il est vrai, débute à 125 fr. par mois, tandis qu'une sténo-dactylographe de 18 ans, trouve facilement des places à 200 ou 225 fr. Un relèvement des traitements s'impose encore, si l'on ne veut pas voir les meilleurs sujets chercher d'autres emplois à leur activité.

Les meilleurs sujets, disons-nous. Encore faut-il que la chef est assez grande et belle pour inspirer ; elle est la plus haute, elle peut être la plus féconde des fonctions sociales. Former l'intelligence et le corps, diriger la volonté des hommes et des femmes de demain, c'est avoir la plus grande influence redoutable de préparer l'Avenir entre les murs de l'Ecole lève l'Idéal national ; on y crée les germes de force des peuples ; l'esprit de travail, de discipline, de sacrifice ; on y combat l'individualisme outrancier pour développer l'instinct social.

Les qualités de l'institutrice sont en rapport avec la besogne qu'elle doit fournir. Pour mener celle-ci à bien il est plus que du savoir qui est requis pour former des hommes, il faut comprendre la vie, celle des choses et celle des êtres, et la compassion complète n'est pas seulement le fait de l'intelligence, elle réside aussi du cœur ; l'institutrice doit aimer, elle doit aimer l'enfance, aimer le peuple, aimer la nature, aimer toutes les manifestations de l'activité utile ; enfin et tout ce qui se propose en exemple aux jeunes générations pour les guider. Elle doit être faite d'intelligence, de bonté simple et d'enthousiasme.

C'est dire que toutes les femmes ne sont pas nées pour faire de l'enseignement.

Nous avons quelquefois ici parlé de vocation, nul ne devrait oser aborder la profession d'éducateur, sans être enthousiaste par une vocation irrésistible. On ne peut pas dans le monde scolaire poursuivre une situation sûre, et jouir de congés de vacances ; on y entre pour remplir une grande œuvre ; agir autrement, est une faute contre la société.

Est-ce à dire que toutes celles qui possèdent les qualités morales et intellectuelles indispensables seront élues ? Le corps enseignant ? Pas nécessairement ; il faut encore une grande résistance physique ; le poste est fatigant, souvent ; les études préalables difficiles, nuisibles souvent au développement de la jeune fille au moment de la puberté.

Les parents qui, par avance, disposent de la vie de leur fille, et décident qu'elle est encore petite, qu'ils en font une professeur ou une institutrice sont imprudents et ignorants. Comptant sur la valeur intellectuelle de leur enfant, leur ont imposé des études pour lesquelles elle n'était pas faite, et des échecs qui l'ont découragée ont terni sa jeunesse. Qu'ils se gardent de rien prédéterminer ; s'ils le font, qu'ils fassent donner une instruction générale à leur fille, et vers 16 ans, celle-ci, éclairée, mais influencée, choisisse. Les carrières féminines sont assez nombreuses aujourd'hui ; elles le deviendront de plus en plus ; l'enseignement n'est plus la planche à laquelle peuvent se raccrocher les femmes de classe moyenne qui ont besoin de gagner leur vie. Que celle qui est destinera à la carrière scol